

# Le ZOOM

*Lettre d'information des représentants du personnel*

- 1. Editorial** (Page 2)
- 2. Comment fonctionne un droit de douane ?** (Page 4)
- 3. Mais qui a intérêt au protectionnisme ?**(Page 7)
- 4. Quelles conséquences pour les salariés français et européens ?**(Page 12)
- 5. D'où vient l'actuelle avalanche de PSE ?** (Page 17)
- 6. L'emploi** (Page 21)

N° 79  
Mai 2025



Trump 2025 est venu bouleverser un commerce international en grande partie basé sur le libre-échange.

Sans refaire un long historique, depuis la fin de la seconde mondiale, les barrières aux échanges ont été considérablement réduites au niveau mondial. Le plus grand marché du monde, l'Union Européenne a totalement supprimé les barrières douanières en son sein et il a presque complètement supprimé les barrières intérieures dues aux normes. Par exemple un modèle de voiture homologué en France peut ensuite être commercialisé dans l'ensemble des 27 sans repasser de processus d'homologation. Plus généralement les droits de douane avec les USA ou avec la Chine sont tombés à des niveaux très faibles, avec des moyennes de l'ordre de 3%. De nombreuses restrictions normatives demeurent (interdiction des OGM, du poulet au chlore, normes de sécurité etc.), mais elles font l'objet d'harmonisations régulières et ne constituent pas des entraves massives à la circulation des marchandises.

Tout cela a conduit à ce que l'on appelle souvent la globalisation ou mondialisation. Non seulement le flux de marchandises s'est considérablement accru, mais les chaînes de valeur se sont mondialisées. Dans une voiture ou un avion on trouve des pièces venant de plusieurs dizaines de pays et ces pièces font parfois plusieurs allers et retours avant l'assemblage final.

Ce processus était très établi. Certes il pouvait y avoir des poussées plus ou moins ponctuelles de résistance : protection de l'agriculture française face au Mercosur, volonté de se protéger des voitures électriques chinoises. Mais il s'agissait surtout de processus d'adaptation : on se protège des voitures électriques non européennes le temps de rattraper le retard technologique.



Trump est venu avec un tout autre raisonnement. Selon lui le libre-échange a détruit l'industrie américaine et tous les autres pays (européens, asiatiques) sont des profiteurs. Nous verrons à quel point ce raisonnement est simpliste. Mais il bouleverse la pratique du commerce international. Pour Trump il n'y a pas d'accord gagnant-gagnant. Un « deal » est un jeu à somme nulle dans lequel il y a un gagnant et un perdant. Pour lui les USA sont le perdant, oubliant totalement la quantité de services que ceux-ci vendent au monde entier. Dès lors son objectif consiste à renchérir considérablement le coût des biens importés pour inciter à les produire sur le sol américain. Parallèlement il cherche à s'assurer des ressources en matières premières au Groenland ou en Ukraine et à « forer » toujours plus en Amérique ou dans les fonds marins. Mettre fin à la guerre en Ukraine a aussi pour principal objectif de rouvrir le marché russe aux produits américains et de s'assurer un approvisionnement en matières premières russes.

Mais évidemment cette logique se heurte aux intérêts des autres, en premier lieu de la Chine. Et ces autres, Chine, Inde, Europe, disposent de puissants moyens de rétorsion.

Nous allons donc voir dans ce dossier du Zoom :

- Comment fonctionnent le commerce international, les droits de douane, les barrières non tarifaires ;
- Quel intérêt les différents pays ont au protectionnisme ou au contraire au libre-échange ;
- Quelles pourront être les conséquences d'une guerre commerciale, quelles sont les forces en présence et pourquoi les marchés et le patronat américain sont loin de partager l'enthousiasme de Trump pour les droits de douane ;
- Les conséquences pour les entreprises françaises et leurs salariés, ainsi que les points de vigilance et les leviers d'action pour les élus du personnel.



## Tout d'abord qu'est-ce qu'un droit de douane ?

C'est une taxe à l'importation de produits étrangers.

Elle est appliquée sur le prix « Coût Assurance Fret » (CAF) de la marchandise, c'est-à-dire sur la valeur de la marchandise au point d'arrivée dans le pays importateur.

## Comment ça fonctionne ?

Prenons l'exemple d'une bouteille de champagne français qui vaut 20€ à la sortie du chaix du viticulteur. On ajoute le prix du transport routier jusqu'au Havre puis du fret maritime et de l'assurance transport, par exemple 5 €. Sa valeur CAF sur le port de New York sera alors de 25 €. Si elle n'est pas frappée d'un droit de douane, cette bouteille sera ensuite vendue entre 50 et 100 € (ou \$ on est presque à parité) au consommateur américain en fonction de la marge que prendront les intermédiaires.

Prenons un prix moyen de 80\$ en boutique à New York (25\$ + 55\$ de marge, ce qui est courant sur les produits de luxe importés). Les médias ont immédiatement déduit qu'un droit de douane de 200% ferait passer cette bouteille à 240 \$.

C'est beaucoup moins simple. En effet le droit de douane porte sur la valeur CAF de 25\$. Il sera donc de 50 \$. La bouteille passe de 25 à 75\$ de droit de douane compris à la sortie du port de New York. Si l'importateur garde la même marge de 55 \$, la bouteille de champagne atteint 75 + 55 = 130\$, et non 240\$ comme l'ont compris presque tous les médias. Le prix de vente au consommateur fait moins que doubler. Tout dépend ensuite de l'attitude des distributeurs. Ils peuvent se dire qu'ils vendront moins et augmenter leur marge, dépassant ainsi le prix de 130 \$. Mais ils peuvent aussi décider de baisser leur marge pour maintenir leur niveau de vente. Ils pourraient ainsi se contenter de 30\$ de marge et le prix passerait à 105 \$ au lieu de 75 précédemment.



## 1. Comment fonctionne un droit de douane ?



Évidemment un tel droit de 200% est très pénalisant mais moins que ne l'ont compris la plupart des commentateurs.

Sur les biens de consommation manufacturés les choses sont plus complexes.

Si on prend une voiture dont le prix de vente au consommateur sera environ le double de la valeur CAF, un droit de douane de 25% se traduira par une augmentation de 12,5% du prix payé par le consommateur. Mais l'importateur peut là aussi comprimer sa marge et l'augmentation sera significativement plus faible.

De plus les constructeurs américains intègrent une grande quantité de composants d'origine étrangère. S'ils sont frappés de droits de douane, ces composants voient leur valeur augmentée, ce qui se répercutera sur le prix au consommateur.

C'est moins sensible au sein de l'UE car la très grande majorité des composants sont d'origine UE, donc par nature exempts de droits de douane. Le cas est différent aux USA où de nombreux composants sont importés du Canada et du Mexique, et certains d'Europe ou d'Asie. La politique de Trump conduit presque nécessairement à une augmentation des prix aux USA, même pour Ford et GM.

Exemple : prenons une voiture valant 20 000\$ sortie d'usine de Detroit et comportant 50% de composants étrangers. Si cette moitié de composants étrangers subit un droit de douane de 25%, la valeur de la voiture augmente de 2500\$. Ainsi cette voiture d'une valeur de 20 000\$ sortie usine et probablement vendue 40 000\$ au consommateur passera à 42 500\$, soit 6,25% d'augmentation. En pratique elle augmentera encore plus, car dans les 20 000\$ de différence entre le prix usine et le prix consommateur, il y a la garantie, qui intègre elle aussi le prix des pièces importées. Le prix des réparations augmentera aussi. Au final des droits de douane élevés pèseront sur le pouvoir d'achat des américains... et feront le bonheur des fraudeurs.

# 1. Comment fonctionne un droit de douane ?

## Comment frauder un droit de douane ?

Plus le droit de douane est élevé, plus l'intérêt à le frauder est important. C'est le cas de tout impôt. On a plus intérêt à frauder un impôt sur le revenu à 60% qu'à 10%.

La fraude la plus classique est évidemment la contrebande. Si le prix des iPhones double aux USA, il risque d'y avoir des circuits de contrebande depuis la Chine ou l'Europe où ils seraient moins taxés. Les produits seront vendus sous le manteau ou par Internet.



Mais il y a des moyens plus subtils. Si par exemple il y a une usine d'iphones en Chine et une autre en Inde et que les droits sont moins élevés depuis l'Inde, il y aura un gros intérêt à frauder sur **l'origine** en déclarant une origine indienne, quitte à faire transiter la marchandise par Bombay. Si un grille pain d'une **valeur** de 20\$ est taxé à 100%, on peut avoir la tentation de déclarer une valeur de seulement 10\$ et de verser les 10 autres \$ par un circuit parallèle. Si un air fryer est taxé à 100% et une friteuse classique à seulement 10%, il y aura tout intérêt à déclarer les air fryers comme des friteuses. C'est une fraude sur **l'espèce**.

Origine, valeur et espèce sont les 3 moyens de faussement déclarer une marchandise pour réduire le montant du droit payé.

Bien sûr les douaniers veilleront au grain. Mais les effectifs des administrations douanières ont été calibrés pour un commerce international libre échangiste. Les fraudeurs auront donc de bonnes chances de passer au travers des mailles d'une douane américaine peu équipée pour faire face à une fraude massive.

### Les circuits complexes de fabrication d'un produit manufacturé

La question des barrières douanières ne se limite pas à la circulation de produits finis. La plupart des produits manufacturés comprennent des composants issus de divers pays. Plus encore, le produit circule souvent plusieurs fois entre différents pays avant l'assemblage final. L'automobile et l'aéronautique sont emblématiques. Moyennant quelques procédures bien rodées, tout cela se passe sans problème majeur. Lorsqu'un produit entre dans un pays pour y subir une transformation avant d'être réexporté il ne paie pas de taxes. La procédure est contrôlée par la douane qui s'assure de la réalité de la transformation et de la réexportation. En jargon douanier, cela s'appelle du « perfectionnement actif ». Le même système existe bien sûr dans l'autre sens : un produit va par exemple être exporté de France pour être transformé dans un autre pays avant d'être réimporté. Au retour en France, seule la valeur de la transformation sera taxée. Il s'agit alors de « perfectionnement passif », opéré lui aussi sous le contrôle de la douane. Ainsi des composants complets d'avions circulent entre les pays membres du consortium Airbus et même bien d'autres pays, avant d'aboutir sur la chaîne de montage final. Un moteur, une aile d'avion intègrent des dizaines, voire des centaines de pièces originaires du monde entier. Le processus est un peu moins complexe, mais très similaire, dans le cas de l'industrie automobile. Mais même un simple blue jean peut faire plusieurs allers et retours avant d'arriver dans le magasin.

La guerre commerciale peut venir complexifier ces circuits. Les systèmes de perfectionnement actif et passif évitent théoriquement les risques de double taxation. Mais l'instabilité de la politique trumpienne crée de l'incertitude et de la complexité. Une boîte de vitesse de Mercedes arrive d'Allemagne pour être montée sur une chaîne de montage aux USA. Cette boîte de vitesse va être taxée à 25% et donc renchérir le prix de la Mercedes. Mais que se passe-t-il si cette voiture est ensuite vendue au Canada ? Théoriquement les procédures permettent de faire face. On importe 1000 boîtes de vitesses, 100 sont montées sur des voitures réexportées, la douane américaine n'en taxe que 900. Mais si les taxes changent tous les 15 jours et que les accords commerciaux avec le Canada sont instables, cela risque de créer un joli bazar peu propice au commerce.

Donc oui, guerre commerciale et instabilité des règles du commerce international ont toutes les chances de perturber les chaînes d'approvisionnement et de valeur.



*En 1817, David Ricardo établit une théorie des avantages comparatifs dans « Principes de l'économie politique et de l'impôt ». Théorie ancienne mais qui inspire encore de nombreuses politiques.*

### Un peu de théorie : les avantages comparatifs

Le commerce international est basé sur la théorie des avantages comparatifs.

Comme il est quasiment impossible, même pour un grand pays, de tout produire chez lui, il vaut mieux se spécialiser dans les secteurs où on est le meilleur et importer le reste. Les USA ont donc intérêt à se spécialiser dans la Tech, le spatial et la défense et laisser les usines de montage automobile au Mexique. Les emplois les mieux payés sont aux USA et les prix des biens de consommation baissent. Le système marche d'autant mieux que les USA disposent d'une main-d'œuvre non qualifiée abondante d'origine essentiellement sud américaine, d'autant plus mal payée qu'elle est souvent clandestine. Les salariés de la tech cumulent donc hauts salaires, biens de consommation bon marché et un bas coût de services (restaurants, services à la personne etc.).

Le hic est que si le système a fait beaucoup de gagnants parmi les citoyens américains, il a laissé de côté les anciens salariés de l'industrie qui se trouvent en concurrence sur le marché du travail non avec les salariés de la tech mais avec les latinos. Cela a créé plusieurs millions de déclassés qui, ajoutés aux fondamentalistes religieux, aux suprémacistes blancs et autres clientèles trumpistes, ont conduit à la victoire de Trump.

## 2. Mais qui a intérêt au protectionnisme ?

### Quels pays ont réellement intérêt au protectionnisme ?



*Protectionnisme et taille du pays... Une situation complexe*

La théorie économique est à peu près unanime à considérer qu'un pays émergent voulant construire une base économique a intérêt à protéger son marché intérieur. En effet, un pays dépourvu de ressources naturelles ou techniques ne peut, dans le jeu des avantages comparatifs, que se spécialiser dans des productions à faible valeur ajoutée qui ne lui permettront pas de se développer. Ainsi au XIXème siècle l'Allemagne a-t-elle créé une Union Douanière (Zollverein) entre les provinces allemandes afin de créer un marché intérieur large, mais elle a fermé ce territoire aux importations d'acier et de biens manufacturés, en particulier de Grande Bretagne. Ainsi entre 1834 et 1870 l'Allemagne s'est transformée d'un pays essentiellement agricole en une puissance industrielle. Ayant gagné des avantages compétitifs elle s'est alors ouverte au monde avec la première mondialisation qui s'est achevée avec la guerre de 14. Les USA ont aussi un temps protégé leur industrie naissante. On peut également prendre l'exemple de l'Inde.

Mais aucun pays développé n'a intérêt à un protectionnisme généralisé. Il est possible (et souvent souhaitable) de jouer cette carte pour protéger un secteur émergent ou pour se défendre contre du dumping, pour des raisons éthiques (on n'importe pas des marchandises fabriquées par des enfants) ou encore pour des raisons d'indépendance nationale (armement). Mais un protectionnisme généralisé contraint à couvrir l'ensemble des secteurs de production, y compris ceux pour lesquels on n'a aucun avantage comparatif.

La pratique nous montre aussi que plus un territoire est grand moins il est dépendant du commerce international. C'est la force de l'UE. C'est aussi pourquoi la politique douanière de Trump satisfait une base étroite d'ouvriers déclassés mais se heurte aux intérêts du patronat américain qui tente de la freiner.

## 2. Mais qui a intérêt au protectionnisme ?

### Les droits de douane sont-ils la seule forme du protectionnisme ?

Non, et loin s'en faut. Les droits sont la forme la plus visible et la plus brutale du protectionnisme mais bien d'autres méthodes, plus subtiles et souvent plus efficaces sont à l'œuvre.

La plus simple consiste à imposer des quotas. L'UE a beaucoup appliqué cette méthode par le passé. On autorise par exemple l'importation d'un million de chemises du Bangladesh. Une fois le quota atteint, la frontière est fermée. C'est aussi le cas du tout récent accord entre les USA et le Royaume Uni qui impose un droit réduit aux 100 000 premières voitures britanniques importées aux USA.



Les normes sont aussi très efficaces. Pour pouvoir être importées, les marchandises doivent répondre à des normes de sécurité ou de qualité, doivent avoir été fabriquées de manière éthique (travail des enfants, des minorités comme les Ouigours), être exemptes d'OGM ou de pesticides etc. Destinées à protéger le consommateur ou à défendre l'éthique, ces normes constituent également des mesures de protection très efficaces du marché intérieur. Elles sont largement utilisées par l'Union Européenne.

Il est également possible d'ouvrir le marché mais de restreindre les possibilités d'utiliser les produits importés. La récente réforme des véhicules de société en est un bon exemple : rien n'interdit l'importation de voitures électriques, mais les entreprises perdent tous les avantages liés à l'achat de véhicules électriques si ces derniers ne sont pas fabriqués dans l'UE.

Enfin, les subventions à l'investissement constituent un moyen de favoriser la production locale et donc de la protéger indirectement des importations. La carotte du programme Biden bizarrement nommé Inflation Reduction ACT (IRA) a aidé massivement la création d'usines et d'emplois aux USA et attiré de nombreux investisseurs non américains sans doute plus efficacement que le bâton des droits de douane trumpiens.

### Et les services ?

Donald Trump (toujours lui) a fait sensation en proposant d'imposer un droit de douane de 100% sur les films tournés hors des USA. Passons sur l'absurdité du propos : les films purement étrangers ne représentent que 4% du box office américain et comment décider ce qu'est un film tourné à l'étranger, la plupart des films d'aventure ont une intrigue qui se déroule dans plusieurs pays. Il faudrait alors décider quelle est la part non américaine du dernier « Mission Impossible ». Impossible 😊

Mais cette nouvelle lubie soulève la question plus complexe de la taxation des services importés de l'étranger. Dans le cas d'un film que taxer ? La marchandise ? Elle est presque entièrement immatérielle, il n'y a même plus de bobines. Le chiffre d'affaires ? Pourquoi pas, mais alors il ne s'agit plus d'un droit de douane, mais d'un impôt sur les bénéfices ou d'un impôt de production.

Le paradoxe est que cette question intéresse plus l'Europe que les USA. Ces derniers ont une balance commerciale déficitaire en biens manufacturés, mais très excédentaire en services. L'Europe, qui importe ces services, est bien en peine de les taxer. En pratique ils paieront la TVA, comme s'ils avaient été produits au sein de l'Europe. Au mieux le fisc s'assurera qu'ils ne sont pas fournis à un prix excessif à la filiale chargée de la commercialiser. C'est un autre paradoxe : le jeu des entreprises américaines de service ne consistera pas à éviter des droits de douane, mais à minorer leur bénéfice européen afin d'éviter de payer de l'impôt sur les sociétés.



*Qu'est ce qui est plus difficile ?*

*Attraper un poisson à la main*

*Ou établir un droit de douane sur un service ?*

## 2. Mais qui a intérêt au protectionnisme ?

---

### Au final quelles sont les conséquences d'une guerre commerciale ?

D'une manière générale une guerre commerciale ne fait que des perdants. Celui qui la déclenche espère tirer un avantage en rééquilibrant son commerce extérieur et en faisant entrer des ressources fiscales supplémentaires. Mais :

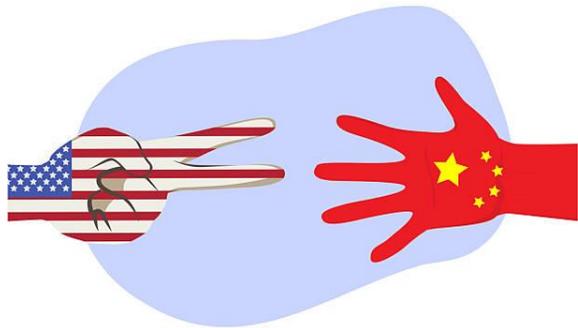
- Cette stratégie est inflationniste : le prix des produits importés augmente ainsi que celui des produits « relocalisés » puisque les coûts de production domestiques sont plus élevés que ceux produits à l'étranger.
- Ce protectionnisme entraîne nécessairement des mesures de rétorsion. Les pays visés répondent par des contre-mesures et les produits nationaux ont plus de mal à trouver des débouchés à l'export.
- Les secteurs protégés peuvent avoir tendance à ne plus innover, ce qui va créer une dette technologique. L'exemple des anciens pays du bloc soviétique est caractéristique : vivant en autarcie ils avaient des décennies de retard technique sauf dans quelques domaines qu'ils jugeaient stratégiques comme le spatial.

Dans le cas de la guerre de Trump, on commence à voir les dégâts :

- Les prévisions d'inflation sont en hausse et celles de croissance sont en baisse.
- Le phénomène est plus marqué aux USA qu'en Europe. Les secteurs dans lesquels les USA bénéficient d'avantages comparatifs commencent à souffrir de la guerre : mesures non tarifaires contre les GAFAM, application stricte du RGPD, des amendes etc.
- La Chine qui a un marché suffisamment vaste et les reins suffisamment solides réplique par des mesures tarifaires et non tarifaires qui vont porter préjudice à l'industrie américaine. Comme dans toute guerre, le gagnant est celui qui dispose des moyens de combattre les plus importants.

## 2. Mais qui a intérêt au protectionnisme ?

La question est donc maintenant de savoir comment va évoluer cette guerre commerciale. Le patronat américain avait soutenu Trump en espérant des baisses d'impôts et en pensant que le discours sur les droits de douane n'était qu'une lubie. Nous voyons aujourd'hui les pressions qu'il exerce sur Trump. Les grandes entreprises font le siège de son bureau pour réclamer des exemptions pour les produits importés dont ils ont besoin. Les marchés financiers, qui sont une autre expression du patronat, font chuter Wall Street et redoutent plus que tout une dégradation de la dette américaine. La Fed, évidemment à l'écoute des entreprises, refuse une baisse des taux qui accroîtrait l'inflation.



Posons-nous dès lors la question : Trump mène-t-il une politique économique absurde? La réponse est probablement oui. Sa stratégie est fondée sur des croyances simplistes et une vision colonialiste. Il pense pouvoir dominer par la force et s'accaparer des ressources naturelles. Il ressemble en cela beaucoup à Poutine, ce qui explique aussi leur rapprochement. Or, la domination économique des USA et les progrès rapides de la Chine sont dus à leur avance technologique et à leur capacité d'innovation. Certes les USA ont eu le tort de laisser filer leur industrie automobile et les Chinois font la démonstration d'une industrie auto forte et innovante. Mais là, paradoxalement, c'est Tesla qui montre la voie, pas Ford et GM qui continuent de faire leurs marges sur des pick ups à la technologie archaïque.

La « trêve » de 90 jours avec la Chine est emblématique. Même si Trump la présente comme une victoire, c'est une reculade en rase campagne. Les Chinois pouvaient tenir, pas les Américains. Le patronat a exercé une pression maximum. Trump peut revenir demain avec une nouvelle lubie, mais, passé l'effet de sidération, la résistance s'organise dans les conseils d'administration. Et le patronat n'a rien à perdre en donnant une victoire à Trump sur les politiques DIE (Discrimination, Inclusion, Egalité) tout en le faisant reculer sur les droits de douane.

**Enfin, les électeurs peuvent le sanctionner dès l'an prochain. Mais quoiqu'il arrive des dégâts sont visibles et cette question concerne très directement les élus du personnel.**

### 3. Quelles conséquences pour les salariés français et européens ? Jean-Pierre Yonnet



Les salariés de tous les secteurs exportateurs vers les USA subissent les conséquences de cette guerre. Il faut d'abord noter que contrairement à ce que prétend Trump, pour la France au moins, le commerce de marchandises avec les USA est déficitaire : 52,6 Mrds d'importations pour 48,4 Mrds d'exportation soit un déficit de 4,2 Mrds.

#### Nos chiffres à l'exportation vers les Etats-Unis

	Valeur	Part (%)
<b>C30C - Produit de la construction aéronautique et...</b>	9 395 571	19,2
<b>C11Z - Boissons</b>	4 083 353	8,4
<b>C21Z - Produits pharmaceutiques</b>	3 728 133	7,6
<b>C28A - Machines et équipements d'usage général</b>	2 990 564	6,1
<b>C20B - Parfums, cosmétiques et produits d'entretien...</b>	2 922 206	6,0
<b>C20A - Produits chimiques de base, produits azotés...</b>	2 904 952	5,9
<b>C15Z - Cuir, bagages et chaussures</b>	2 338 273	4,8
<b>C30A - Navires et bateaux</b>	1 785 765	3,7
<b>C27B - Matériel électrique</b>	1 675 387	3,4
<b>C14Z - Articles d'habillement</b>	1 425 769	2,9
<b>C28D - Machines diverses d'usage spécifique</b>	1 138 900	2,3
<b>C20C - Produits chimiques divers</b>	1 114 353	2,3
<b>C26E - Appareils de mesure, d'essai et de navigation...</b>	1 023 602	2,1
<b>Autres produits</b>	12 320 797	25,2%
<b>Total</b>	48 847 623	100

### 3. Quelles conséquences pour les salariés français et européens ?

Nous voyons tout de suite qu'Airbus représente près de 20% des exportations vers les USA. Cette entreprise peut donc être touchée, même si le jeu va être extrêmement compliqué pour les USA avec un duopole Airbus/Boeing qui n'est guère favorable à ce dernier. Nous trouvons en deuxième les vins et alcools, qui peuvent être violemment touchés par une guerre commerciale.

En troisième les produits pharmaceutiques. Le jeu est complexe car nous exportons pour 3,7 Mrds mais importons pour près de 5 Mrds de ces produits. De l'ordre de 3 Mrds chacun les machines et la chimie concernent un grand nombre d'entreprises, très inégalement exposées au marché américain. Également avec 3 Mrds, les cosmétiques sont plus concentrés et très touchés. Il en va de même avec la maroquinerie (2,3 Mrds), et de l'habillement (1,4 Mrd), essentiellement de luxe et fort exportateurs.

#### Nos chiffres d'importation depuis les Etats-Unis

	Valeur	Part (%)
<b>B06Z - Hydrocarbures naturels</b>	11 501 949	21,3
<b>C30C - Produit de la construction aéronautique et...</b>	11 444 341	21,2
<b>C21Z - Produits pharmaceutiques</b>	4 972 415	9,2
<b>C19Z - Produits pétroliers raffinés et coke</b>	3 186 517	5,9
<b>C28A - Machines et équipements d'usage général</b>	2 960 499	5,5
<b>C20C - Produits chimiques divers</b>	1 945 653	3,6
<b>C32B - Instruments à usage médical, optique dentaire...</b>	1 881 786	3,5
<b>C20A - Produits chimiques de base, produits azotés...</b>	1 798 384	3,3
<b>C26E - Appareils de mesure, d'essai et de navigation...</b>	1 363 159	2,5
<b>C27B - Matériel électrique</b>	1 220 282	2,3
<b>Autres produits</b>	11 763 426	21,8%
<b>Total</b>	54 038 413	100

### 3. Quelles conséquences pour les salariés français et européens ?

La grosse différence entre la structure d'importation et d'exportation concerne l'énergie. Celle-ci représente 27% des importations. Viennent ensuite l'aéronautique et la pharmacie.

Pour simplifier, on peut dire que nos échanges avec les USA sont équilibrés pour l'aéronautique et la pharmacie. Nous achetons beaucoup de gaz et de pétrole et nous vendons beaucoup d'alcool et de produits de luxe. Les autres secteurs sont moins importants d'un point de vue global. Mais ils peuvent être significatifs au niveau de chaque entreprise.

Si on met Airbus de côté, près de 40 Mrds d'exportation française peuvent donc être impactés par cette guerre commerciale.

#### Que peuvent faire les élus du personnel et comment pouvons-nous les aider ?

Dans toutes les entreprises fortement exportatrices vers les USA les consultations sur la situation économique 2024 et le budget 2025 ainsi que sur les orientations stratégiques vont être très importantes. Ce sera à la fois le moment d'apprécier la réalité de l'impact des mesures de Trump et les perspectives à court, moyen et long terme. La stratégie américaine étant très changeante, ce sera aussi l'occasion d'élaborer différents scénarii.

Les questions liées aux entraves au commerce et aux droits de douane étaient largement passées sous les radars dans les dernières décennies marquées par une large libération des échanges. Elles reviennent en force et peu les maîtrisent tant au sein des directions que des experts. Les élus du personnel sont très peu formés sur ces problématiques.

ORSEU-ETHIX dispose des compétences dans ces domaines. Nous pouvons donc être à vos côtés pour vous former et vous accompagner dans le cadre de vos expertises annuelles sur la situation économique et les orientations stratégiques.

- Analyse de la structure import/export de votre entreprise, face aux USA et au reste du monde
- Impact de la guerre commerciale sur les flux intragroupes (important dans les entreprises intégrées dans des chaînes de valeur complexes)
- Impact sur l'emploi et sur la localisation des activités.

**ORSEU-ETHIX est là pour vous fournir les meilleurs outils pour anticiper et pour négocier dans cette période où les incertitudes se cumulent.**

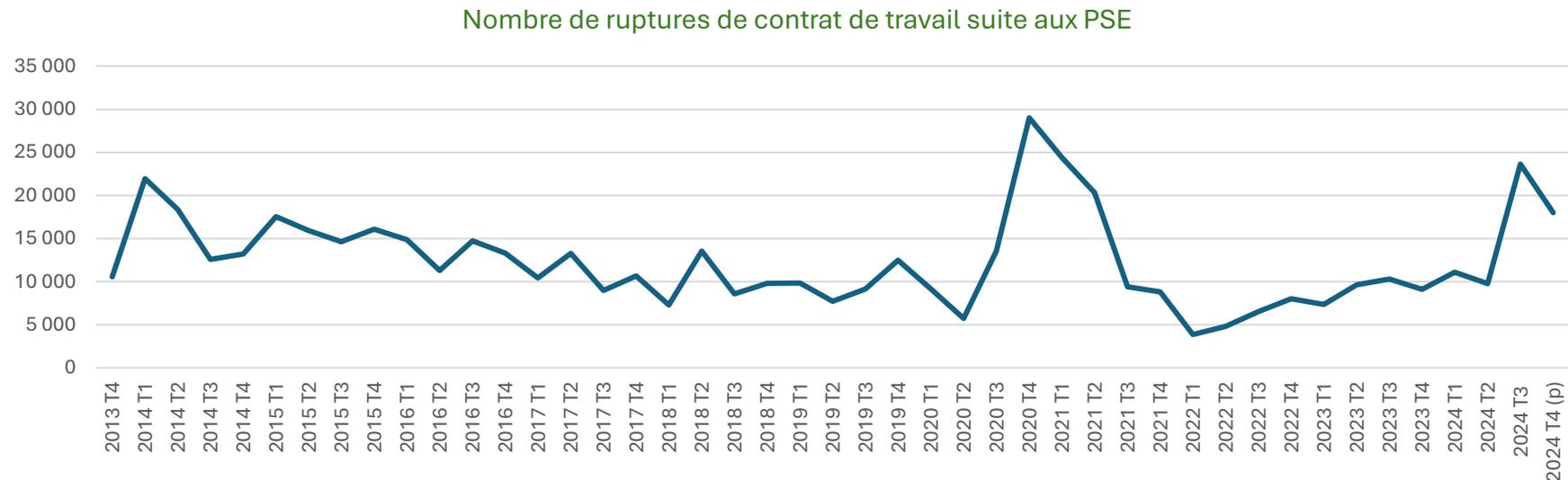




**Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE).** Nous connaissons actuellement l'une des plus grandes vagues de licenciements économiques de ces 20 dernières années, les PSE en sont l'un des constituants. Ce serait déjà une mauvaise nouvelle en soi mais le plus grave est peut-être que nous avons beaucoup de mal à comprendre précisément les causes de ce brusque mouvement. Nous vous proposons une réflexion sur cette vague de PSE sous forme d'enquête.

### Les faits : un Pic de PSE en 2024

Nous nous appuyons ici sur les données de la Dares qui dans sa dernière publication (avril 2025) éclaire très bien la situation. *Sur un an, le nombre de PSE validés ou homologués a augmenté de 27 % en France, et les effectifs concernés s'accroissent très nettement : +131,1 %.*



*Ce graphique permet de porter un regard sur les 10 dernières années, il est sans appel. Nous sommes confrontés à une situation inédite... hors période Covid.*

## 4. D'où vient l'actuelle avalanche de PSE ?

Depuis 2022, le nombre de PSE progresse de façon significative pour exploser à la fin 2023 dans une progression quasi verticale qui semble se poursuivre en 2025. Après plusieurs années de recul des PSE, le Covid marque une rupture avec une progression croissante des PSE sur la période post covid.

### À la recherche du coupable...

Toute cause précède les effets... on ne peut pas espérer soigner un mal sans en comprendre les germes. D'où vient donc cette croissance post Covid ?



### Le covid est un coupable pratique...mais il a un alibi

Le covid a provoqué une très grave récession et des ajustements économiques brutaux. La France a particulièrement amorti le choc au travers de la dépense publique mais les pertes d'emploi ont été massives, on le voit d'ailleurs sur le graphique. Des effets secondaires et longs du Covid se feraient-ils encore sentir ? Certes les Covid longs existent mais l'explication semble tirée par les cheveux. Alors le Covid définitivement innocenté ? Peut être pas. La crise sanitaire a fragilisé des entreprises, certaines se sont endettées et ont un Prêt Garanti d'Etat (PGE) à rembourser. Alors oui, quelques-unes peuvent peiner à faire face à cet endettement. C'est insuffisant pour expliquer l'ampleur et la soudaineté du phénomène, mais cela pourrait concourir à fragiliser l'emploi. Le covid peut donc être éventuellement complice...mais il semble ne pas pouvoir être le coupable principal.

### La croissance...un « usual suspect » peu convaincant

La croissance est un objet bien mystérieux. Elle est une conséquence (mais de quoi ?) et a des impacts bien sûr très importants sur l'emploi. La croissance est toujours invoquée, désirée, suggérée mais rarement au rendez-vous depuis des années...20 ans peut-être ! La croissance s'est bien sûr effondrée en 2020...puis a rebondi en 2021. Depuis ? elle est d'une mollesse remarquable, évoluant peu et restant faible. Il n'y a pas eu de rupture dans la croissance, en 2022 ou 2023, tout juste un léger tassement. La croissance ne permet pas de créer suffisamment d'emploi mais elle n'est pas la cause de l'augmentation brutale des PSE depuis 2023. Elle est un autre complice...mais sans doute pas le coupable principal.

## 4. D'où vient l'actuelle avalanche de PSE ?

### L'effondrement d'un secteur en déroute ?

Ces PSE nombreux pourraient être concentrés sur un secteur en déroute, entraînant une cascade de répliques, comme dans un séisme. Alors ? Un secteur se serait brutalement effondré sous nos yeux ? Les statistiques sectorielles sont peu performantes concernant les PSE. La liste des entreprises concernées récemment par un PSE est déroutante : Michelin, Saunier Duval, Nexity, Auchan, Sanofi, Valeo, Arcelor Mittal, Vencorex, Maison du Monde, Exxon Mobil, IBM,... difficile d'y voir une tendance sectorielle. On y trouve de l'industrie, du commerce...mais aucun secteur ne semble se détacher particulièrement. Le mouvement est donc plus vaste...impossible de discerner un coupable particulier au niveau sectoriel.

### La technologie aurait encore détruit des emplois ?

Les bouleversements technologiques impactent l'emploi, nous le savons maintenant depuis longtemps (voir la révolte des Canuts). Y aurait-il une rupture technologique récente ? On pense bien sûr à l'Intelligence Artificielle qui serait partout et de nature à engendrer des millions de pertes d'emploi ? Ce coupable anonyme est bien pratique mais force est de constater que les PSE liés à l'IA sont extrêmement rares, pour le moment. Le choc de la voiture électrique ? Oui, il est bien présent et explique à coup sûr quelques PSE dans le domaine de la sous-traitance automobile. Nous tenons là des complices...sérieux mais toujours pas de coupable unique.

*Peu de bonnes nouvelles pour l'emploi en ce moment...*



## 4. D'où vient l'actuelle avalanche de PSE ?

### Des transformations économiques difficiles

Les entreprises doivent s'adapter aux changements dans la société, c'est dans leur nature. Changements ? Bouleversements mêmes ! Le digital a révolutionné le commerce. La lutte contre le changement climatique renverse les modes de production et l'utilisation de l'énergie. Alors oui, certains PSE sont la directe adaptation à un nouveau contexte. Certains secteurs (la distribution par exemple) ont d'ailleurs particulièrement tardé à s'adapter en termes d'emploi.

### Faut-il renoncer à l'enquête s'il n'existe pas un coupable unique ?

Renoncer à comprendre...jamais ! S'il n'y a pas un responsable unique...alors peut-être que tous sont coupables ? Mais bon sang mais c'est ça bien sûr !! Souvenons-nous du « Crime de l'orient Express ». Si vous ne l'avez pas lu, désolé de divulguer la fin... Dans ce chef-d'œuvre d'Agatha Christie, il n'y a pas un coupable unique puisque tous les passagers ont participé au crime (ou presque) !

**Les PSE sont des anticipations négatives et elles se sont produites dans un temps assez court. L'économie ce sont essentiellement des anticipations (et des croyances eut ajouté le regretté Bernard Maris). Placées dans un même contexte, les entreprises ont abouti aux mêmes conclusions. Le contexte international morose, voire dramatique vient bien sûr renforcer le pessimisme ambiant.**

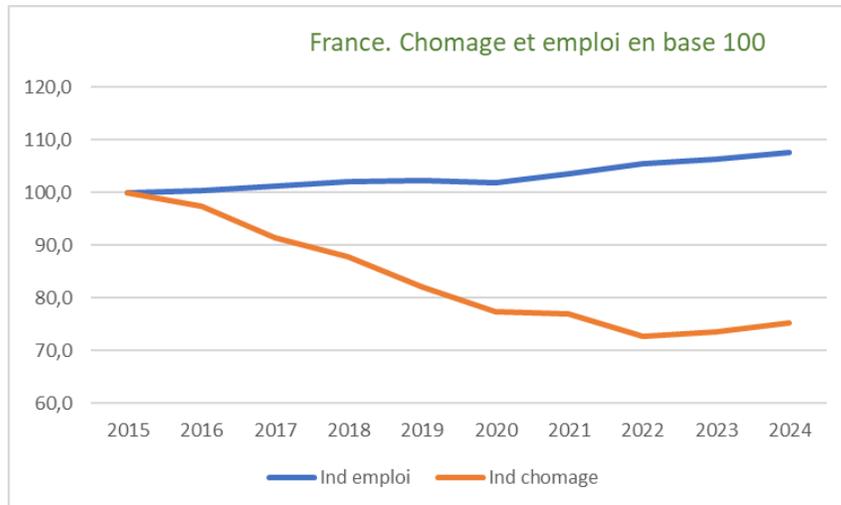
*Pessimisme ou réalisme ?*





**Tout va bien !! Non...mais les données de l'emploi s'améliorent doucement depuis le milieu des années 2010. Après la très grave crise de 2008, l'emploi s'est tout doucement amélioré en France comme dans le reste de l'Union Européenne**

### En France le chômage recule



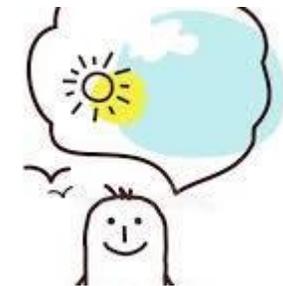
L'emploi correspond ici à l'ensemble des actifs occupés, même partiellement. Salariés comme indépendants.

Données Eurostat 2025

La comparaison en base 100 permet de bien comparer 2 phénomènes. Il est clair que depuis 2015, l'emploi salarié progresse, mais doucement : un peu moins de + 8 % en 10 ans. Cette progression est cependant suffisante pour réduire assez nettement le niveau du chômage. Pour aller plus loin il faudrait bien sûr mesurer la qualité de l'emploi. Une bonne partie de la croissance de l'emploi revient bien sûr à de petits boulots précaires. Le nombre d'auto-entrepreneurs a ainsi augmenté de 1,7 million entre 2015 et 2024 !

À noter tout de même, à partir de 2023, le chômage ne recule pas. C'est probablement en lien avec notre article sur la résurgence des PSE.

*Les bonnes nouvelles sont rares...profitons-en !*



## 5. Evolution de l'emploi. Vivons-nous un retournement de tendance ?

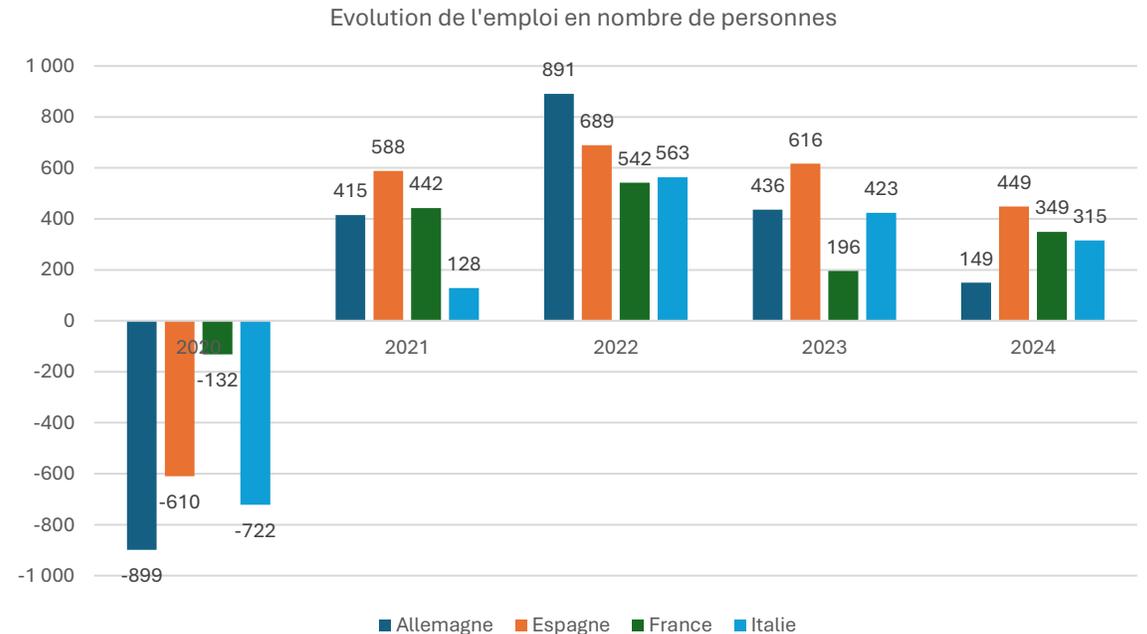
### Et en Europe ?

Les évolutions sont similaires à celles de la France : la croissance de l'emploi est modérée dans l'UE (+9 % en 10 ans) tandis que le chômage recule par contre beaucoup plus qu'en France.

### L'emploi continue de progresser depuis la fin de la crise mais avec un rythme moins élevé

Depuis la fin de la crise Covid, l'emploi continue de croître dans les quatre premières économies européennes, mais avec des décalages selon les pays. En France, après le creux de 2023, l'emploi a repris un rythme plus robuste en 2024 (+350 mille emplois).

Sur l'ensemble de la période 2021-2024, la France a gagné 1,4 million d'emplois contre un peu moins d'un million en Allemagne. Quand on regarde les secteurs économiques, les services aux entreprises, le HCR, le commerce, la construction et à un degré moindre l'industrie ont contribué positivement aux créations d'emplois depuis 2021.



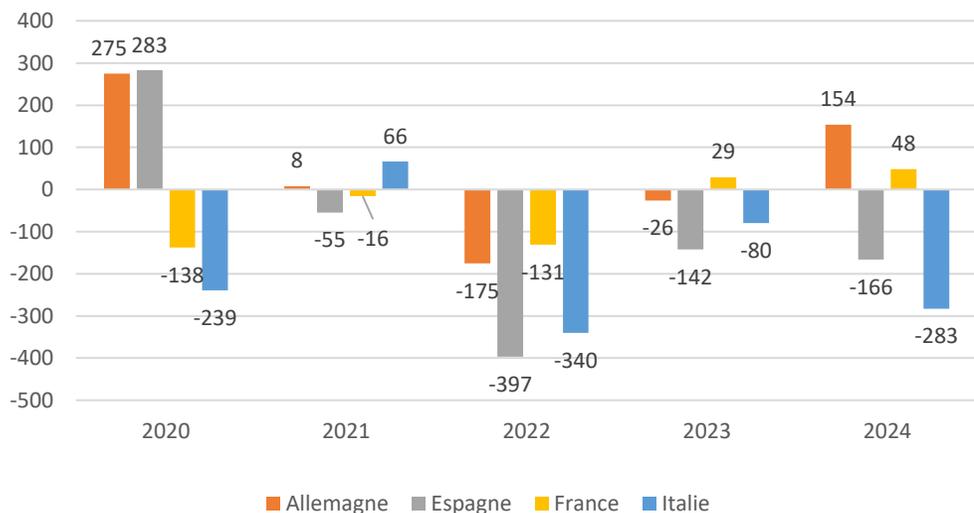
*Est-ce important d'être le premier ? Non mais bon...quand même un peu ?*

## 5. Evolution de l'emploi. Vivons-nous un retournement de tendance ?

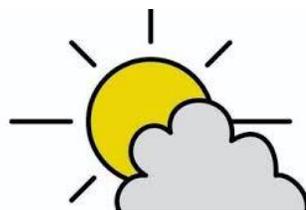
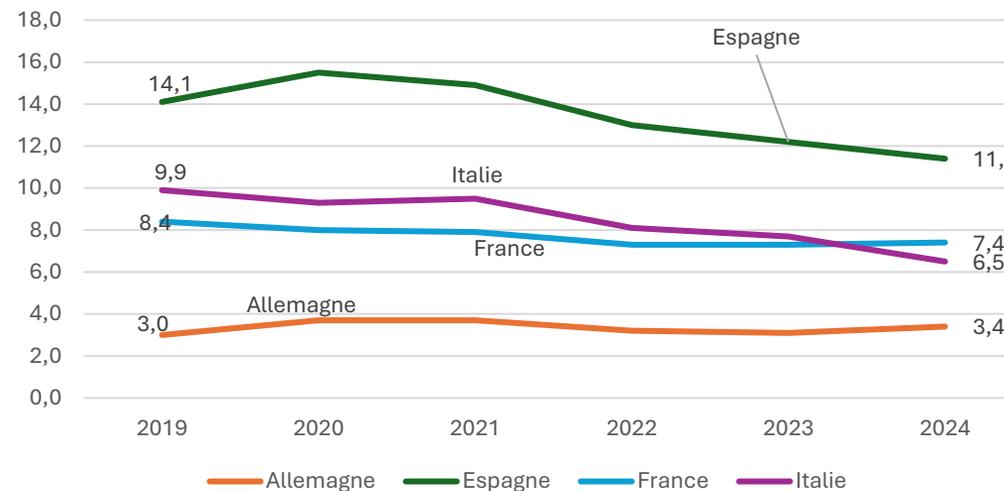
### Sur la période récente, le chômage progresse en France contrairement à la tendance générale en Europe

Le chômage a reculé fortement en 2022 suite à la reprise poste covid, puis il a progressé en 2023 et 2024. Les créations d'emplois n'ont pas été suffisantes pour stabiliser le chômage. En conséquence, le taux de chômage a progressé légèrement de 0,1 point.

Evolution du nombre de personnes au chômage (en milliers)



Taux de chômage

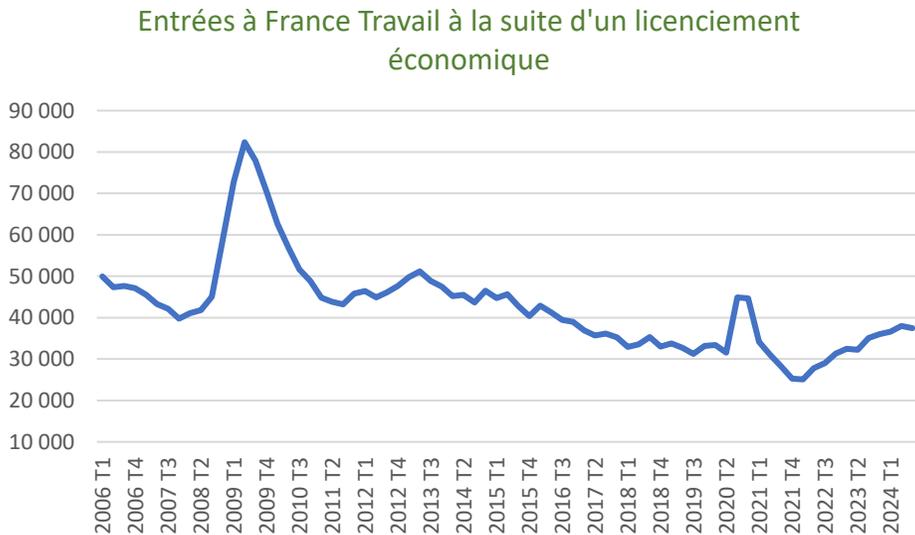


*L'éclaircie était-elle finalement de courte durée ? Les médiocres chiffres du chômage au premier trimestre 2025 semble le confirmer.*

## 5. Evolution de l'emploi. Vivons-nous un retournement de tendance ?

### Au final, que penser de la période récente ?

La période d'avant Covid ressemble à une embellie coincée entre une crise majeure (2008) et un choc sanitaire jamais vu auparavant. Depuis 2 ans, la situation ne s'améliore plus. Un regard sur une série longue nous en apprendra un peu plus :



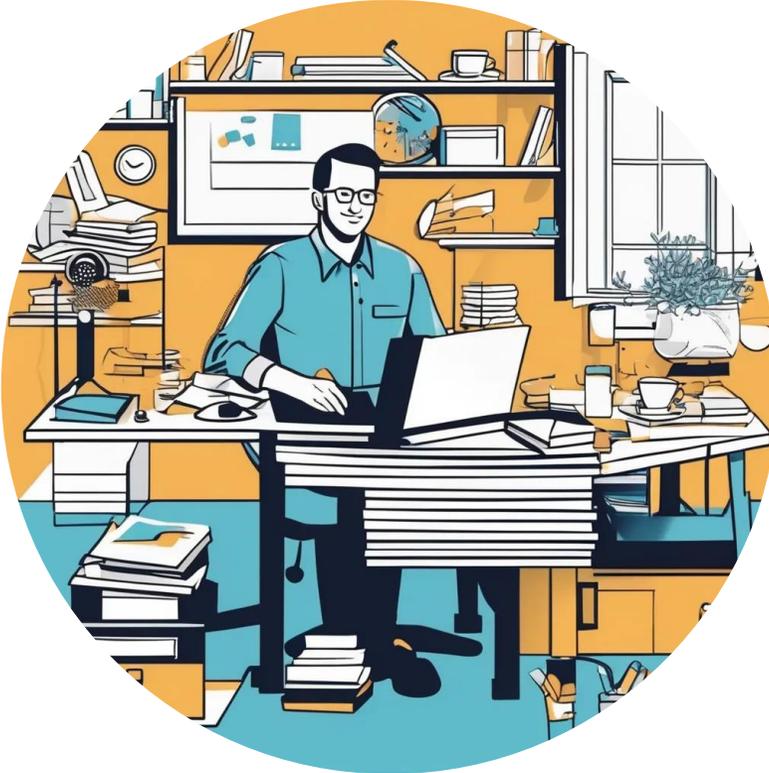
Regarder en arrière enrichit toujours la réflexion. En remontant à 2006, on peut se rendre compte :

- Que le choc de la crise de 2008 a vraiment été gigantesque, relançant le chômage qui était en recul auparavant ;
- Depuis 2012, les licenciements économiques reculent doucement et sûrement ;
- Le Covid n'est finalement qu'une parenthèse de faible ampleur.

L'inquiétude provient du retournement post covid. Depuis la fin de la crise sanitaire, la tendance est à la hausse des licenciements économiques. Une évolution qui semble structurelle sans que l'on puisse y trouver une origine bien déterminée...plutôt une conjonction d'éléments défavorables.

**L'hypothèse centrale que nous formulons ici est que la faible croissance économique que nous connaissons en France depuis 2 à 3 ans n'est plus créatrice d'emploi...contrairement à la période 2015-2019. Changement de modèle? Tendence structurelle? Les perspectives sont pour le moment assez sombres. Les difficultés du commerce mondial (voir nos premiers articles) sont une menace supplémentaire sur l'emploi...Les réductions budgétaires à venir ne poussent pas non plus à l'optimisme.**

# Le Zoom



**Le Zoom** est une note d'information à destination des représentants du personnel. Nous abordons des sujets d'actualité en prenant le temps de l'analyse. Des articles un peu longs sont nécessaires pour comprendre des sujets complexes. Les représentants du personnel ne sont pas des experts...mais sont censés intervenir dans quasiment tous les domaines : droit, économie santé au travail, environnement !!

Le zoom est là pour apporter des pistes de réflexion à des sujets complexes, ambigus et mouvants. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou suggestion.

[jl.bizeur@orseu-ethix.fr](mailto:jl.bizeur@orseu-ethix.fr)

Et maintenant :

**Au boulot !!!**